

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle, tenue le 21 septembre 2022, à 15 h 30, au Centre la Cité.

Présents : M. Pierre Lalonde, président du conseil
Mme Julie Biron, représentante du pers. professionnel
Mme Manon Savard, enseignante
Mme Marie-Ève Fournier , enseignante (Place 121)
M. Jean Beauchamp, directeur
Mme Lise Thauvette, secrétaire de centre
M. Marquis Brind'Amour, enseignant

Absents : M. Alain Lacoste, vice-président, représentant C.J.E.
M. Christian Gosselin, entreprise
Mme Julie Tittley, Alpha Papineau

MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur Pierre Lalonde souhaite la bienvenue à tous.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2022-2023-09-01

Il est proposé par Lise Thauvette et secondé par madame Julie Biron ;

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 8 SEPTEMBRE 2021

RÉSOLUTION 2022-0023-09-02

Il est proposé par madame Julie Biron et secondé par monsieur Marquis Brind'Amour ;

QUE le procès-verbal soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

RÉSOLUTION 2022-2023-09-03

Présentation et dépôt par monsieur Jean Beauchamp du rapport annuel 2021-2022.

Il est proposé par madame Marie-Ève Fournier et secondé par madame Julie Biron ;

Que le rapport annuel 2021-2022 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PRIORITÉS 2022-2023

La direction présente les priorités pour l'année 2022-2023 :

- Projet éducatif
- Respect du rôle de chaque employé peu importe le type d'emploi.

NOMINATION DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

RÉSOLUTION 2022-2023-09-04

Il est proposé par monsieur Pierre Lalonde que monsieur Jean Beauchamp soit président d'élection ;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL

RÉSOLUTION 2022-2023-09-05

- 5 membres du personnel (1 an) : Lise Thauvette, Julie Biron, Marquis Brind'Amour, Manon Savard et Marie-Eve Fournier.
- 2 membres représentant les groupes communautaires : Julie Tittley débute un nouveau mandat pour deux ans et monsieur Christian Gosselin poursuivra son mandat pour un an.
- 2 membres représentant des groupes socioéconomiques : monsieur Alain Lacoste poursuivra son mandat pour un an et monsieur Pierre Lalonde débutera un nouveau mandat pour deux ans.
- Deux postes vacants pour deux membres parmi les élèves.

Il est proposé par monsieur Julie Biron et secondé par madame Marie-ève Fournier

Que la nomination des membres soit adoptée.

LEVÉE DE LA RÉUNION

RÉSOLUTION 2022-2023-09-06

Il est proposé par Marie-Ève Fournier ;

QUE la séance soit levée à 15 h 55.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ